

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ATREBATIE

**Du 5 au 23 Juillet
et du 26 Juillet au 13 Août 2010**

**Un centre...5 antennes !!!
(à partir de 4 ans)**



Communauté de Communes de l'Atrébatie

81, rue d'Arras – 62690 HERMAVILLE

Tél : 03-21-59-34-59

Fax : 03-21-58-62-65

e-mail : jleroy@cc-atrebatie.fr

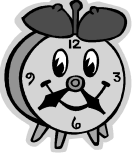
L'ALSH Communautaire accueillera les enfants de 4 à 15 ans :

- du lundi 5 Juillet au vendredi 23 Juillet inclus dans les locaux des centres désignés en première page
- et du lundi 26 Juillet au vendredi 13 Août inclus à Izel-lès-Hameau uniquement

Les centres fonctionneront du lundi matin au vendredi soir (le mercredi 14 juillet seulement pour les enfants inscrits en camping)

Attention, la priorité d'inscription est donnée aux familles des communes de l'Atrébatie limitrophes du centre d'accueil, afin de vous satisfaire au mieux, il est conseillé de vous inscrire au plus vite.

Horaires :



Les enfants inscrits en cantine seront accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h30 maximum.
Les enfants non inscrits en cantine seront accueillis pour 9h00 et ce jusque 12h00 et de 14h00 à 18h00 l'après midi.

Rappel aux familles :

Les repas supplémentaires (sortie, camping,...) seront facturés aux familles après le centre (coût des repas : 3,90 €)

Les inscriptions et règlement auront lieu du 3 juin au 30 juin 2010.

❖ **Siège de l'Atrébatie** : 81, rue d'Arras – 62690 Hermaville

Tous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi.

❖ **Salle du Temps libre** : Rue des Manoirs, Savy-Berlette.

Les mercredis de 16h00 à 18h00.

❖ **Collège d'Aubigny-en-Artois** :

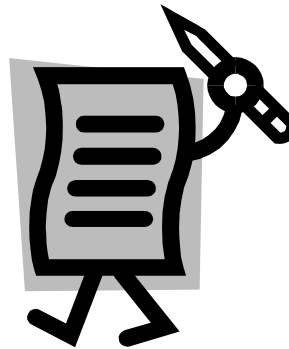
Les mercredis de 14h00 à 15h30.

❖ **Mairie de Tincques** : 4, place de l'Eglise

Les samedis de 10h00 à 12h00

❖ **Mairie d'Avesnes le Comte**

Les mardis de 16h00 à 18h00.



Pièces indispensables à l'inscription :

- Bulletin d'inscription rempli.
- Justificatif de domicile
- Photocopie du livret de famille.
- Photocopie de l'attestation CAF (si bénéficiaire).
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2008 des deux parents (à défaut le tarif maximum sera appliqué).
- Les chèques sont à émettre à l'ordre du trésor public

Aucune photocopie ne sera faite sur place.

Afin de limiter la consommation excessive des gobelets en plastique en centre de loisirs, nous vous invitons à fournir une gourde à votre enfant que nous lui remplirons à sa demande.

Merci de votre soutien pour ce petit geste écologique.



COUPON A REMETTRE LORS DE L'INSCRIPTION

JUILLET au Centre de :

AOÛT au Centre d'Izel



	Nom, prénom	Date de naissance
1 ^{er} Enfant		
2 ^{ème} Enfant		
3 ^{ème} Enfant		
4 ^{ème} Enfant		

Nom, prénom des parents :

Adresse :

.....

Code postal.....Commune.....

Téléphone personnel :

Téléphone professionnel :

Nom et adresse de l'employeur des parents :

Père :

Mère :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Tél :ou

N° d'allocataire CAF :

N° de Sécurité Social* :

Ou

N° de MSA* :

Assurance Responsabilité Civile:

N° police du contrat :

* Où l'enfant est affilié.

Coût du séjour:

Revenu fiscal de référence du foyer	Type de semaine	1 semaine / 1 enfant		1 semaine / 2 enfants		1 semaine / 3 enfants	
		sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine	sans cantine	avec cantine
- de 8 000 €	semaine 4 jours	4 €	8 €	8 €	16 €	12 €	24 €
	semaine 5 jours	5 €	10 €	10 €	20 €	15 €	30 €
8 001 € à 16 000 €	semaine 4 jours	20 €	36 €	31 €	63 €	39 €	87 €
	semaine 5 jours	25 €	45 €	39 €	79 €	49 €	109 €
plus de 16 001 €	semaine 4 jours	32 €	48 €	48 €	80 €	64 €	112 €
	semaine 5 jours	40 €	60 €	60 €	100 €	80 €	140 €
Extérieurs Atrébatie	semaine 4 jours	51 €	67 €	101 €	133 €	151 €	199 €
	semaine 5 jours	63 €	83 €	125 €	165 €	187 €	247 €

La semaine de 4 jours correspond à la semaine du 14 Juillet.

Tarif repas supplémentaire 3,90 €

Calcul du montant de l'inscription :

<u>1^{er}</u>	<u>2^{ème}</u>	<u>3^{ème}</u>	<u>4^{ème} enfant</u>	<u>Avec Cantine</u>	<u>Sans Cantine</u>		<u>Montant</u>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 5 au 9 Juillet (5 jours) =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 12 au 16 Juillet (4 jours) =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 19 au 23 Juillet (5 jours) =	€

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 26 au 30 Juillet (5 jours) =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 2 au 6 Août (5 jours) =	€
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Semaine du 9 au 13 Août (5 jours) =	€
Réglé <input type="checkbox"/>	Chèque <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>				Sous total =.....€	

Bons Caf =€ xjours x.....enfants =.....€

Valeur Bon CAF **Montant dû =.....€**



Toutes semaines et/ou activités facultatives réglées à l'inscription ne pourront faire l'objet d'un remboursement, sauf si l'absence est justifiée par un certificat médical ou si la Communauté de Communes n'était pas en mesure d'assurer les prestations proposées.

Afin de limiter la consommation excessive des gobelets en plastique en centre de loisirs, nous vous invitons à fournir une gourde à votre enfant que nous lui remplirons à sa demande.



Merci de votre soutien pour ce petit geste écologique.